

Monsieur le Maire adjoint, Cher Alain, merci pour les vœux que tu viens de m'adresser au nom de l'équipe municipale et merci pour ce bilan de l'année 2018 à Martin-Eglise.

Anne-Marie se joint à moi pour te présenter, ainsi qu'à Martine et à ta famille, et à vous tous mes chers collègues du Conseil Municipal et à vos proches, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Monsieur le Député,

Messieurs les Conseillers Départementaux, Monsieur le conseiller régional

Monsieur le Président et Monsieur le Directeur Général des Services de Dieppe Maritime,

Monsieur le Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Dieppois Terroir de Caux, président de la communauté de communes Falaises...

Monsieur le Maire de Dieppe et mes chers collègues Maires et adjoints de DM et des Communautés de Communes voisines,

Monsieur le représentant de la délégation de Dieppe de la Chambre de Commerce et d'industrie Seine Mer Normandie

Mesdames et Messieurs les Présidents, directeurs et représentants des syndicats intercommunaux et des sociétés et organismes partenaires de la commune,

Mesdames et Messieurs les représentants des services de secours et de police,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, artisans, commerçants, prestataires de service.

Mesdames et Messieurs les présidents ou représentants des Associations locales,

Mesdames les directrices, les enseignants et parents d'élèves de nos écoles,

Madame la Secrétaire Générale et les membres du personnel communal,

Mesdames et Messieurs,

Merci d'avoir répondu à notre invitation pour cette soirée des vœux à l'issue de laquelle nous honorerons 8 personnes médaillés du travail en 2018 et féliciterons Madame Gourdain qui a été accueillie dans la nationalité française à la Préfecture de Seine-Maritime le 29 mai dernier.

Des récipiendaires que je salue tout particulièrement.

A vous tous et à l'ensemble des Martinais et Martinaises, en pensant aussi à ceux qui sont dans la difficulté, sans emploi, confrontés à la maladie, dans la peine ou la solitude,

J'adresse, au nom du Conseil Municipal, mes vœux de bonne année, de santé, et de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Je tiens à présenter les excuses de Monsieur le Sous-Préfet de Dieppe, de Madame Blandine Lefebvre Conseillère Départementale de notre canton de Dieppe 2, de Mesdames les Maires d'Aubermesnil et d'Offranville.

Le bilan présenté par Alain Maratrat à l'instant montre que 2018 a surtout été déterminante pour l'avancée de grands projets structurants sur lesquels je vais revenir mais qu'elle a aussi permis des réalisations importantes pour la vie quotidienne et riche en animations et célébrations.

Je veux souligner que rien de tout cela ne serait possible sans le travail collectif, l'engagement et le soutien de tous ceux qui m'aident à administrer notre commune et apportent, à divers titres, leur contribution à son essor, à son dynamisme et à ce qu'il y fasse bon vivre.

Je veux donc remercier ce soir mes adjoints, les conseillers délégués et les conseillers municipaux investis dans leurs attributions respectives, au sein des commissions et dans les manifestations et animations.

Ma secrétaire générale, Christel Petit et l'ensemble du personnel communal.

Les directrices, enseignants et intervenants de nos deux écoles,

Les Associations et Martin-Eglise Animation, leurs présidents, dirigeants, animateurs, les dizaines de bénévoles qui, avec nos commerçants, font vivre la vie à Martin-Eglise.

et puis l'ensemble de nos partenaires institutionnels et prestataires de services qui apportent leurs compétences, leur assistance, les services indispensables à la vie quotidienne des habitants et les aides financières sans lesquelles nous ne pourrions pas aménager et équiper notre commune.

La page de 2019 s'ouvre. Qu'en attendre pour Martin-Eglise ?

D'abord, formuler des vœux d'apaisement, de retour à la sérénité dans notre pays pour qu'il retrouve le plus rapidement possible la cohésion et la confiance nécessaire à la résolution de cette crise inédite qui dure depuis bientôt 2 mois et qui se durcit avec des conséquences humaines et économiques très préoccupantes au moment où la croissance patine et beaucoup de clignotants économiques sont à l'orange.

Pour apporter sa contribution, la mairie va participer au grand débat public pour permettre la concertation et recueillir, à son échelle, les revendications et propositions. Nous en avons déjà reçu et nous les feront remonter.

Nous poserons la 1ère pierre du futur groupe scolaire au 2ème trimestre.

Le Conseil Municipal a validé en décembre les résultats de l'appel d'offre avec un coût de travaux plus élevé que prévu mais restant financièrement soutenable eu égard aux études financières que nous avons fait réaliser.

Soutenable, je tiens à le souligner, grâce aux aides apportées par l'Etat au titre de ses dotations à l'équipement des territoires ruraux et au soutien à l'investissement local (DETR et DSIL) et par le département.

Merci à la société d'architecture la SODA et aux entreprises retenues qui ont fait des efforts importants lors de la négociation permettre la faisabilité de ce projet et merci à la SHEMA qui nous assiste dans ce projet depuis la cessation d'activité de la SEMAD.

Merci à Monsieur le Sous-Préfet et ses services, pour le soutien financier apporté à ce projet scolaire rendu nécessaire par l'obsolescence et le dispersement de nos écoles actuelles et qui répond aux besoins de modernisation en matière de qualité d'enseignement et d'accueil des élèves, tout en apportant une réponse structurante pour l'avenir.

Merci à Sébastien Jumel et à Patrick Boulier qui ont défendu et soutenu notre dossier ainsi qu'à Pascal Martin, Président du Département et nos conseillers départementaux, Blandine Lefebvre et Jean-Christophe Lemaire qui ont inscrit ce projet comme éligible à l'aide du département, une aide qui va pouvoir se concrétiser avec le résultat de la procédure de mise en concurrence.

En terme de calendrier, l'emménagement des élèves du primaire dans l'école provisoire sur le site de la SDF est décalé aux vacances de Pâques, la mise en service de la future école restant programmée pour septembre 2020.

En ce début 2019, l'institution d'un sens de circulation, avec la mise en sens unique descendant de la rue Nicolas de la Chaussée et montant de la rue Abbé Malais, va changer les habitudes des habitants et des usagers de ces voies et des quartiers accessibles par ces rues. Un changement qui sera sans doute vécu comme une contrainte mais qui permettra, dans l'intérêt général, de sécuriser la traverse de cette partie du centre bourg, de rendre les trottoirs aux piétons tout en y augmentant les capacités de stationnement.

S'y ajoutera une zone 30 avec deux plateaux relevés à Etran au droit des Ateliers d'Etran et de la Boulangerie pour ralentir la circulation dans un souci sécuritaire et d'apaisement pour les riverains.

L'ensemble de ces travaux seront réalisés par l'entreprise Eurovia sous maîtrise d'oeuvre V3D et avec l'assistance et l'aide financière du département (merci à l'agence d'Envermeu pour son accompagnement)

Toujours dans le domaine de la voirie et des réseaux d'autres travaux sont programmés ou envisagés cette année :

- l'aménagement de la rue des Tinterelles (rte de Grèges), au carrefour avec la rue Abbé Briche, en convention avec le Département et l'Agglomération, pour sécuriser ce secteur près de l'école, de la MAM et de l'Eglise et mieux gérer les eaux pluviales de cet axe sensible aux ruissellements.
- la pose d'enrobés drainants sur la deuxième partie du parking de la SDF.
- la réfection de la chaussée de la cavée de Thibermont
- une nouvelle sécurisation du Chemin des Meuniers à Thibermont en remplacement des ralentisseurs devenus obsolètes.

Et, une très bonne nouvelle : l'arrivée de la fibre optique à Martin-Eglise l'opérateur Orange est venu nous annoncer en décembre la pose, dès le printemps, des 3 armoires nécessaires au centre bourg, à Etran et Thibermont avec mise à disposition du réseau d'ici la fin de l'année.

S'ajoutent à tout cela le démarrage des études concernant les aménagements cyclables inscrits au contrat d'agglomération.

Pour conduire cette opération importante et complexe, qui bénéficie de financements de l'Etat par l'intermédiaire du contrat de ruralité du Pays Dieppois Terroir de Caux, de la Région, du Département et de l'Agglomération nous serons assistés par la SHEMA et accompagné, au sein d'un comité de pilotage, par la Direction Départementale des Routes et les services de l'Agglomération. Les travaux sont prévus en plusieurs phases dans les deux ou trois prochaines années.

En 2019, nous inaugurerons la mare hydraulique mise en service à l'automne route du Monastère à Thibermont pour diminuer les risques d'inondations liés aux ruissellements dans ce secteur. Merci au Syndicat de bassin versant de l'Arques pour son assistance et sa participation financière, à l'Agence de l'eau et du Département pour le financement à 80 % de cette réalisation.

En 2019, en s'appuyant sur le nouveau PLU révisé, nous devons être volontariste en matière de création de logements eu égard à la tendance démographique actuelle et pour répondre aux demandes des habitants.

C'est indispensable pour le maintien de nos équipements et pour nos commerces et services.

En 2019, nous accueillerons les 1er habitants de la résidence des Bois de Palcheul. A ce jour, il reste 9 parcelles sur les 18 disponibles à la vente. Merci aux aménageurs qui ont réalisé ce projet dans les conditions demandées.

Mais il ne faut pas se leurrer, avec les dispositions règlementaires pour lutter contre l'étalement urbain, avec de nombreux secteurs où il est impossible ou difficile de construire, il ne faut plus compter sur de grandes ouvertures à l'urbanisation pour créer de nouveaux logements dans la commune mais sur la densification du foncier urbanisable existant.

Il faut, en lien avec l'agglomération, les bailleurs sociaux et les aménageurs privés, se mettre en veille foncière et en quête d'opportunités pour réaliser des opérations de rénovation urbaine ou à partir de divisions de parcelles.

Faire vivre notre village c'est aussi l'animer.

Pour cela il y a Martin-Eglise Animation et la dizaine d'associations locales. A Martin-Eglise on peut faire du théâtre, de la danse, du foot, du judo, du tennis, de la randonnée et bien d'autres activités. L'année est jalonnée de nombreux évènements, concerts, soirées théâtrales, compétitions sportives, vide greniers et manifestations autour du four à pain.

Bravo et un grand merci à Alain Maratrat et à Arlette Le Laurent qui président respectivement la Commission des fêtes et Martin-Eglise Animation ainsi qu'aux collègues du Conseil Municipal, aux bénévoles qui s'investissent à leurs côtés et aux Présidents d'associations et leurs animateurs. C'est grâce à vous tous que Martin-Eglise est un village vivant.

Un village vivant c'est aussi un village où il y a des commerces et services de proximité. Nous avons investi pour renforcer le commerce au centre bourg. On est passé de 6 à 10 évitant une dévitalisation commerciale inéluctable.

Leur nombre a aussi augmenté à Etran, passant de 5 à 9.

Ils participent au renforcement du lien social, au développement durable et répondent aux difficultés liées au vieillissement de la population.

Comme chaque année quelques mots sur le développement économique de l'Agglomération. Pour remplir cette tâche passionnante, je peux compter sur le soutien d'un Président très impliqué dans ce domaine. Merci Patrick et sur le

dynamisme de Ludovic Lepetit et de son équipe, sur les associations des entreprises d'Eurochannel, de la zone Louis Delaporte et d'Offranville et sur les clusters DME, Vialog, Dieppe Naval.

Je le dis chaque année, nous avons ce que bien des territoires comparables n'ont pas : la richesse et le potentiel du tissu industriel du bassin dieppois avec les fleurons que sont Alpine qui offre à la région dieppoise une vitrine mondiale, Nestlé, Sisko-Davigel, Toshiba, Berry Plastic, le CNPE de Penly et bien d'autres dont tant et tant de pépites au niveau des PME.

Un atout qui a permis au bassin d'emploi de la côte d'Albâtre, qui comprend le Pays Dieppois Terroir de Caux d'être sélectionné fin 2018 dans les 124 territoires d'industrie français et les 10 normands avec la possibilité de contractualiser avec l'état et le soutien de la région pour faire aboutir des projets industriels en 2019.

2 implantations sont en cours sur Eurochannel dont une création : la société M Loc, grand spécialiste de la location de matériel et qui va d'ailleurs nous installer les bungalows de l'école primaire provisoire, et la nouvelle unité industrielle de la société Techno Map, qui emploie 65 personnes, concepteurs et prototypistes pour l'industrie automobile, navale et aéronautique qui sera opérationnelle en juin pour continuer son développement.

Pour conclure, je confirme à ce micro, que cette année 2019 sera ma dernière année entière dans cette fonction. Ce n'est pas un scoop car c'est une décision dont j'ai fait part à mon équipe en commençant ce mandat et qui est maintenant connue de beaucoup de Martinais. En mars 2020, ayant passé les 70 printemps, 37 années au conseil municipal dont 12 en tant qu'adjoint et 25 en tant que maire, j'aspire tout simplement à ma seconde retraite ! ça n'est pas une question de difficultés liées à la fonction mais tout simplement l'envie d'avoir une vie plus tranquille et de consacrer plus de temps à ma famille avec le sentiment du devoir accompli.

Une page va donc se tourner. Je sais que cela suscite des questions voir des inquiétudes. Je réponds à cela que nul n'est irremplaçable comme le soulignait avec humour Georges Clémenceau dans cette citation bien connue "Les cimetières sont pleins de gens irremplaçables, qui ont tous été remplacés."

Je terminerai cette soirée par un hommage à Charles Aznavour ce légendaire artiste français qui a traversé les époques, les générations et les frontières.

Interrogé sur ce qu'il souhaitait pour lui en 2017, alors qu'il entrait dans sa 93^{ème} année, il a répondu :

"Vivre le plus longtemps possible et en bonne santé ! » c'est tout

C'est ce que je vous souhaite à toutes et à tous.

Merci de votre attention.

Après la remise des médailles,

buffet / pain cuit au feu de bois par Gérard Prieur boulanger Place Mayenne aidé par mon 1er adjoint Alain Maratrat / charcuterie de Michel Lemonnier notre boucher et boissons de la supérette Panier Sympa. Je les remercie tout comme Christel Petit et le personnel de mairie pour l'organisation de cette manifestation, Stéphane Skladanovski en charge de la communication et Philippe Dupuis pour la sonorisation et tous mes collègues qui vont assurer le service.

Médailleurs du travail

Madame Amélie Maerten

25 résidence les Garennes

Employée administrative

à la mutuelle Boissière du BTP à Rouen depuis 1985 soit 33 ans dans cette entreprise

Médaille Vermeil (30 ans)

Monsieur Franck Cacheux

10 résidence de l'Épinette,

Mécanicien outilleur chez Précision Components Industries à St Nicola d'Aliermont

Médaille d'argent en 2008

Médaille Vermeil (30 ans)

Vous avez commencé à travailler en 1985 mais votre carrière professionnelle a été effectuée principalement chez Garçonnet frères où vous êtes entré en 1988 puis Précision Components Industries.

Monsieur Franck Duhamel

4 rue des Tinterelles

Conducteur d'engins chez Eurovia

Médaille d'argent en 2008

Médaille Vermeil (30 ans) en 2013

Médaille d'or (35 ans) en 2018

Des médailles obtenues chez Eurovia où vous travaillez depuis 2009 après avoir commencé votre carrière professionnelle chez Davigel en 1985 puis travaillé pour 7 autres entreprises.

Monsieur Patrice Druot

16 rue Henry IV

Opérateur entrepôt chez Sysco-Davigel où vous êtes entré en 1983

35 ans donc dans cette même entreprise de Martin-Eglise ce qui vous a valu la médaille d'or après avoir déjà obtenu les médailles d'argent et vermeil

Monsieur Daniel Lefebvre

11 rue St Martin

chauffeur livreur chez Socopal dans la logistique de produits surgelés aux Grandes Ventes où vous travaillez depuis 35 ans après avoir commencé votre carrière professionnelle dans l'entreprise Files de Torey

Vous avez plus de 40 ans de carrière professionnelle et donc obtenu la médaille grand or après avoir reçu les médailles d'argent, vermeil et or

Monsieur Sébastien Roger

5 résidence la Rivière à Etran

Chargé d'études pilotage à la Caisse d'Epargne de Normandie à Bois-Guillaume où tu travailles depuis 1979 après avoir commencé ta carrière aux coopérateurs de Normandie en 1977 puis à la CCI de Dieppe.

Plus de 40 ans de carrière professionnelle ce qui te vaut la médaille grand or après avoir déjà obtenu les médailles d'argent, vermeil et or.

Madame Florence Kubik

16 grande rue des Salines à Etran

Vous êtes employée au Service Médical de Normandie qui dépend de la sécurité sociale en qualité d'expert technique du service médical.

Vous y avez été embauché il y a 41 ans en 1977 et vous y avez fait fait toute votre carrière ce qui vous a valu l'attribution de la médaille grand or.

Madame Anny-France Dubuc

12 résidence la Clé des Champs à Thibermont

Vous travaillez chez Auchan depuis 1976 . 42 ans donc dans cette même entreprise, ce qui vous a valu l'attribution de la médaille grand or.